

## *Augmentation de capital annoncée*

### **SOCIETE ADWYA**

Siège Social : Route de la Marsa -GP 9 - Km 14- BP 658- 2070 La Marsa

La société ADWYA porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 mai 2007 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **D. 1.000.000** pour le porter de **D. 10.000.000** à **D. 11.000.000** par l'émission de 1.000.000 actions nouvelles gratuites de nominal D. 1 chacune, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une action nouvelle gratuite pour dix actions anciennes, et ce par incorporation de :

- la réserve pour réinvestissements exonérés d'un montant de **D. 700.000**;
- la somme de **D. 300.000** à prélever sur les réserves ordinaires.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

#### **Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2007** et seront cotées séparément des actions anciennes jusqu'au **1<sup>er</sup> juillet 2007**, date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2006.

#### **Cotation en bourse :**

Les actions anciennes ADWYA seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **22 Juin 2007**.

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **22 Juin 2007**.

#### **Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **22 Juin 2007**.